

Justificatif généré le 04/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

04/04/2022

Département de publication :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=285125>

N° d'annonce :

19301513791976-2021J00856\_2022-03-17

EKIP

Société à responsabilité limitée

1 Avenue Lénine, 93380 Pierrefitte-sur-Seine

R.C.S. : BOBIGNY 840 711 774

Activité : Comm. de gros (Comm. Interent.) de meubles, de tapis, d'appareils d'éclairage

## Tribunal de commerce de Bobigny

Extrait de jugement – Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire

Jugement en date du 17 mars 2022

**Grefe du Tribunal de Commerce de Bobigny.** Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 631-16 du code de commerce.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises( Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité( Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises( Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)